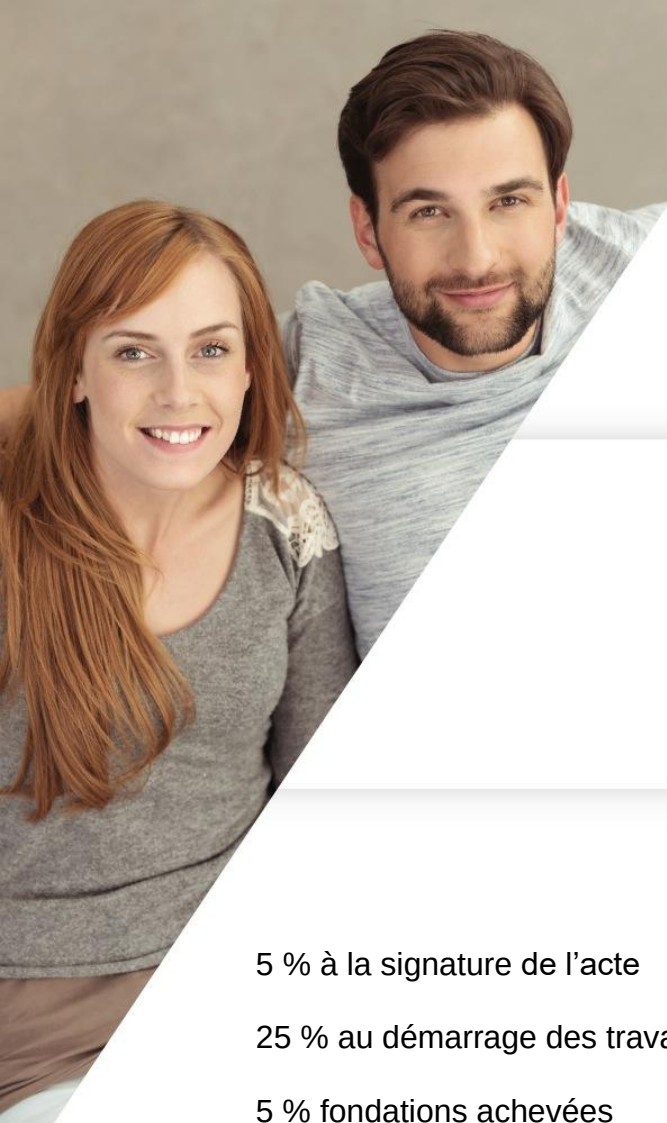




Le 05/01/2026

Calendrier prévisionnel d'appels de fonds

VILLAS DES MIELLES HAUTEVILLE-SUR-MER (50) *Programme de 23 maisons*

	En cumul	
5 % à la signature de l'acte	Soit 05 %	30/04/2026
25 % au démarrage des travaux	Soit 30 %	30/04/2026
5 % fondations achevées	Soit 35 %	30/06/2026
20 % plancher bas rez-de-chaussée	Soit 55 %	30/08/2026
10 % à l'achèvement du gros œuvre	Soit 65 %	30/12/2026
5 % mise hors d'eau	Soit 70 %	28/02/2026
10 % menuiseries extérieures	Soit 80 %	15/03/2027
10 % cloisonnements intérieurs	Soit 90 %	15/05/2027
5 % à l'achèvement des travaux	Soit 95 %	15/09/2027
5 % à la livraison	Soit 100 %	30/09/2027

Ces dates sont données à titre indicatif : les appels de fonds sont dus au vu des attestations d'avancement des travaux établies par le Maître d'œuvre. Il est toutefois précisé que si la signature de l'acte de vente intervient après la réalisation d'un des événements ci-dessus, la fraction de prix exigible à la signature sera celle prévue en fonction de l'avancement des travaux, telle que déterminée par ledit échéancier.